

NOTICE D'UTILISATION

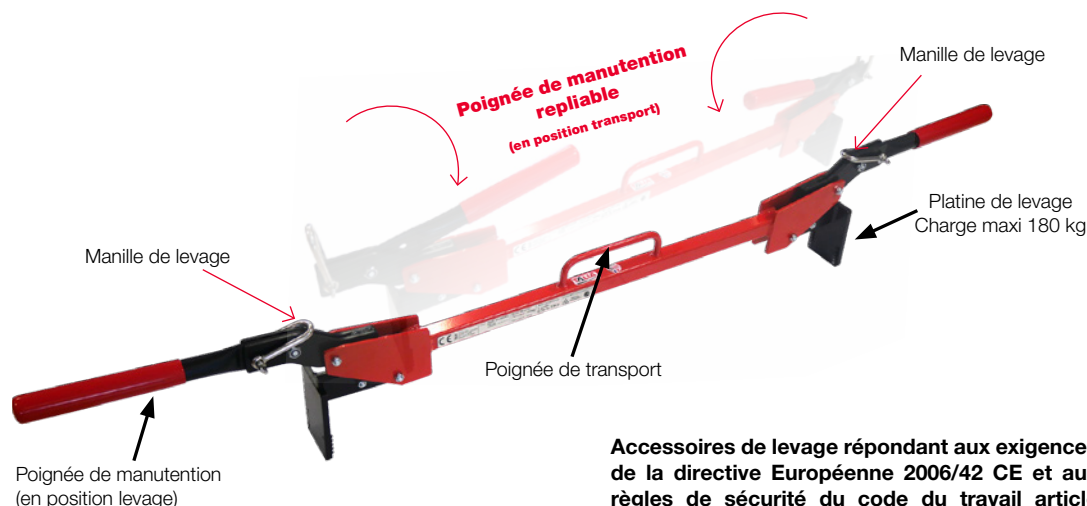
Descriptif Produit

- Aide à la manutention et à la pose de diverses bordures monobloc 1,00 m.
- Structure acier, finition époxy. Longueur en configuration d'utilisation 1,40 m, largeur 15 cm.
- Prise des bordures par serrage de poignées et possibilité de manutention par élingue ou crochet de levage.

Charge maximale d'utilisation : 180 kg

Poids à vide : 10 kg

Coefficient d'épreuve statique 1,5 x la charge maximum d'utilisation.



Accessoires de levage répondant aux exigences de la directive Européenne 2006/42 CE et aux règles de sécurité du code du travail article R.283-83, L.235-5, R233-83.

Consignes générales de sécurité pour le levage et la manutention

- Toujours travailler en ayant conscience de la sécurité et des dangers.
- Ne jamais passer sous la charge, ne pas manutentionner la charge au delà de 1,80 m par rapport au sol.
- Le levage de personne est strictement interdit.
- Ne jamais modifier les composants de l'appareil.
- N'introduire aucune partie du corps sous la charge ou dans les articulations de l'appareil en service.
- Prendre en considération le centre de gravité de la charge.
- Ne pas faire balancer la charge lors de l'opération de levage ou de manutention.
- Observer l'appareil de levage et la charge pendant tous les mouvements.
- Ne jamais faire descendre ou monter la charge sans en contrôler la vitesse, ne pas faire d'à-coup ou de secousses.
- Contrôler le poids de la charge AVANT UTILISATION et ne pas dépasser la Charge Maximum d'Utilisation (CMU).
- Utiliser des élingues ou accessoires de levage conforme à la réglementation et ayant subi une vérification au préalable et tenir compte du mode d'élingage et de l'inclinaison des brins.
- Procéder périodiquement à un examen visuel de l'état du produit. (Périodicité à ne pas dépasser : 1an – Code du travail art. R233-11)

Une utilisation adaptée et un entretien régulier sont gages de durabilité et de sécurité.

Utilisation

L'appareil est destiné uniquement à la manutention de bordure de voirie de 1m de long. Ces bordures doivent être brutes et exemptes de graisse, huile ou autre matière qui altérerait les capacités d'adhérence du produit. Le produit doit être utilisé lors de conditions climatiques adéquates, hors gel, neige et toutes conditions qui altérerait les capacités d'adhérence du produit.

Avant chaque utilisation s'assurer de la bonne préhension de la charge en effectuant un essai de levage de très faible hauteur (inférieure à 10 cm). S'assurer que les platines de levage sont bien parallèles à la surface de contact de la charge.

Le pose bordure est prévu pour une utilisation manuelle à deux opérateurs ou pour une utilisation assistée par un engin de manutention via l'anneau de levage.

Mode opératoire :

A) Manutention manuelle

1. Positionner les poignées de manutention en position levage (Cf Fig. 1)
2. S'assurer du bon serrage des manilles
3. Positionner le pose bordure sur la bordure, effectuer un premier serrage manuel afin de pré contraindre la bordure
4. Lever la bordure d'environ 10 cm afin de s'assurer de la bonne préhension de la bordure
5. Manutentionner la bordure
La manutention manuelle de la charge par deux opérateurs doit se faire en conformité avec le code du travail et la réglementation en vigueur notamment au niveau de la charge répartie par opérateur.

B) Manutention par machine

1. Positionner les poignées en position repliées (Cf Fig. 2)
2. S'assurer du bon serrage des manilles
3. Insérer des sangles homologuées de charges suffisantes et de longueurs égales dans les manilles de levage
4. Positionner le pose bordure sur la bordure, effectuer un premier serrage manuel afin de pré contraindre la bordure
5. Lever la bordure d'environ 10 cm afin de s'assurer de la bonne préhension de la bordure
6. Manutentionner la bordure

Mesures Organisationnelles

- Libérer la zone d'utilisation de tout obstacle pouvant entrer en contact avec la charge.
- S'assurer que la présente notice est toujours disponible.
- S'assurer que seul un personnel formé travaille avec l'appareil.

Entretien

- L'appareil doit subir un examen périodique de vérification de l'état de fonctionnement. (Exigence réglementaire du décret du 1er mars 2004 et du code du travail article R.233-11). Il convient de vérifier l'état des soudures des différents constituants, vérifier l'état et le serrage des manilles de levages et des différentes vis.
- L'appareil doit être maintenu dans un état de fonctionnement irréprochable.
- Toutes pièces présentant des dommages visibles et altérant la sécurité de l'appareil doit être mise au rebut.
- Pour les réparations, utiliser uniquement des pièces identiques à celles d'origine.
- Le produit doit être conservé et stocké à l'abri des intempéries et de chocs éventuels.
- Contrôler la lisibilité de la plaque signalétique régulièrement.
- L'entretien et les réparations doivent être effectués par une personne compétente. Toute réparation est à la charge de l'utilisateur et réalisée à ses risques et périls. SOFOP Taliplast ne pourra être tenue responsable pour tous dommages causés par une réparation incorrecte.

Démontage, élimination

- Respecter les consignes de sécurité.
- Éliminer l'appareil et ces composants dans le respect de l'environnement.

Documentation

Références des textes réglementaires, recommandations, et conseils.

Réglementation :

- Directive dite « Machine » 2006/42/CE
- Décret n°2008-1156 du 7 novembre 2008 relatif aux équipements de travail et aux équipements de protection individuelle

Normalisation

- NF EN 13155+A2 mai 2009 : Appareils de levage à charge suspendues – équipements amovibles de prise de charge



MANUTENTION MANUELLE



Figure 1

MANUTENTION PAR ÉLINGUE

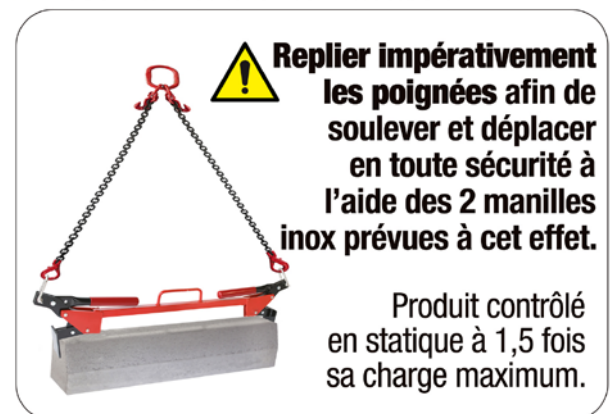


Figure 2